



## Conditions Générales de Vente

V. 01.24

### 1. Application

Les conditions générales de vente ci-dessous sont applicables à toute la gamme de produits et services bj office & coffee SA ; elles font partie intégrante de tous les contrats de vente et de services.

Toutes modifications apportées à ces conditions ne sont valables que si elles ont été reconnues formellement et par écrit par bj office & coffee SA.

### 2. Offres

Sauf spécifications contraires, les offres sont valables 30 jours. Passé ce délai, bj office & coffee SA se réserve le droit de modifier les prix et/ou les conditions, notamment suite à des modifications de prix de ses fournisseurs.

Les frais de livraison, d'installation et de montage, sauf spécification contraire, ne sont pas inclus dans les prix.

Sauf indications spéciales, les prix sont exprimés en francs suisses hors taxes. La TVA est de 8,1% pour les machines et accessoires et de 2,6% pour les produits alimentaires.

bj office & coffee SA se réserve le droit de modifier les prix en tout temps en fonction des évolutions des prix fournisseurs.

### 3. Conclusion des contrats

Les contrats sont considérés comme valables dès signature de l'offre et/ou du contrat de services par le client.

### 4. Délais de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif ; bj office & coffee SA s'engage à mettre tout en œuvre pour respecter les délais de livraison convenus.

bj office & coffee SA ne pourra être tenu pour responsable d'éventuels retards de fabrication de ses fournisseurs ou autres retards dus à des circonstances exceptionnelles.

### 5. Livraison

bj office & coffee SA livrera chaque fois que possible la totalité de la commande; toutefois lorsque les circonstances l'exigent, le client se déclare prêt à accepter des livraisons partielles.

### 6. Montage, installation, intervention

Toute intervention de bj office & coffee SA non-prévue contractuellement sera facturée séparément selon les taux horaires et tarifs en vigueur.

### 7. Retard d'acceptation

En cas de retard d'acceptation de la marchandise, bj office & coffee SA se réserve le droit de facturer les surcoûts lui incombant notamment les frais de stockage et frais éventuels supplémentaires de manutention.

### 8. Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont définies dans les offres et les factures.

Sauf mention spéciale, les factures sont exigibles net à 10 jours.

En cas de retard dans le règlement, le montant dû portera intérêt au taux usuel du moment.

Le paiement est dû même lorsque le matériel acheté n'a pas été réceptionné par le client, pour autant qu'il soit tenu à sa disposition.

D'éventuels défauts ne pourront en aucun cas constituer un motif de non-paiement.

### 9. Spécifications techniques

Les spécifications techniques, données et dimensions des articles, sont celles indiquées par les fabricants. Elles ne sauraient en aucun cas constituer une garantie de la part de bj office & coffee SA sur les propriétés spécifiques de chaque article.

### 10. Réserve de propriété

La marchandise livrée reste la propriété de bj office & coffee SA jusqu'au paiement intégral du montant de la facture.

bj office & coffee SA se réserve le droit d'inscrire la créance en tout temps au registre concerné.

### 11. Garanties - réclamations

En cas de vices de transport ou de défaut majeur, le client est tenu de faire procéder à la constatation des dommages par le transporteur ou un collaborateur bj office & coffee SA dès réception de la marchandise.

Le client s'engage à signaler tout autre défaut dans les 8 jours après réception de la livraison et/ou de l'installation; passé ce délai, la livraison et/ou l'installation seront considérées comme acceptées.

Les articles peuvent être retournés dans les 8 jours qui suivent la réception de la commande. Les articles doivent être à l'état neuf et retournés dans leur emballage d'origine. Sauf mention différente dans l'offre, le contrat de services, et/ou la facture, les machines et autres équipements bénéficient d'une garantie de 24 mois à compter de la date de livraison.

Cette garantie couvre tous les coûts liés aux vices cachés et à la conformité du produit.

Les dommages survenus à la suite de manipulations inappropriées du client ou de tiers non agréés ainsi que les dégâts d'origine extraordinaire ne sont pas couverts par la garantie.

### 12. Droits de propriété industrielle

Les documents laissés au client tels que dessins, reproductions, plans, sont la propriété intellectuelle de bj office & coffee SA. Ils ne peuvent être copiés ni communiqués à des tiers.

### 13. Droit applicable et for

Les présentes conditions sont soumises au droit matériel suisse ; le for juridique est à Genève ; tout litige concernant l'interprétation, l'exécution, la non-exécution des présentes conditions sera soumise aux compétences des Tribunaux de la République et du Canton de Genève.